

INFORMATION IMPORTANTE PRODUIT

Gentilly, le 19 octobre 2023

A l'attention des médecins et pharmaciens hospitaliers prenant en charge des patients atteints de MPSI et traités par ALDURAZYME

Objet : Remise à disposition progressive de ALDURAZYME 100 U/ml, solution à diluer pour perfusion – Nouvelles modalités de distribution

Madame, Monsieur, Cher Confrère,

Nous faisons suite à notre communication datée du 5 octobre 2023 relative à la mise en place d'un contingentement médicalisé de **ALDURAZYME 100 U/ml, solution à diluer pour perfusion** réservé à l'utilisation de la population pédiatrique.

Pour rappel, cette spécialité est indiquée dans le traitement enzymatique substitutif à long terme chez les patients présentant un diagnostic confirmé de mucopolysaccharidose de type I (MPS I ; déficit d' α -L-iduronidase), afin de traiter les manifestations non neurologiques de la maladie.

Les stocks disponibles ainsi que les livraisons à venir nous permettent de lever le contingentement médicalisé mis en place depuis quelques jours et de revenir progressivement à une distribution normale pour tous les patients. Un pilotage et une surveillance des commandes seront maintenus pour les prochaines semaines.

Désormais, les établissements hospitaliers peuvent commander cette spécialité selon les modalités habituelles.

Afin d'assurer une remise à disposition progressive, les quantités commandées seront validées **selon les besoins de l'établissement constatés sur les mois passés.**

Nous vous remercions de ne pas constituer de stock sur cette spécialité.

Dans le cas où la quantité allouée est atteinte et **en cas de besoin**, l'établissement peut contacter notre Service Clients Hôpital afin d'évaluer la **possibilité d'un dépannage au 0 800 103 402** du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30.

Pour toute demande d'information complémentaire, nous vous invitons à contacter notre Département d'Information Médicale et Scientifique du lundi au vendredi de 9h à 18h aux numéros suivants :

- Depuis la métropole :

0 800 394 000 Service & appel gratuits

- Depuis les DOM-COM :

0 800 626 626 Service & appel gratuits

Vous pouvez également nous adresser directement vos demandes d'information médicale en utilisant le formulaire de contact dédié sur :

<https://www.sanofimedicalinformation.com/s/submit-a-question?language=fr&CN=FR&PN=null>

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.

Nous continuons de travailler activement au rétablissement d'un approvisionnement normal et espérons que ces nouvelles modalités de distribution faciliteront votre gestion des commandes.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, cher Confrère, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Jean-Marc LACROIX
Pharmacien Délégué
Sanofi Winthrop Industrie